

De la mutation sociale du concept « Coup d'Etat » en Afrique

Gaston Gabriel TATA
Université Catholique de l'Afrique de l'Ouest-
Unité Universitaire à Abidjan
tagabus9@gmail.com

Résumé

Le coup d'État en Afrique a des caractéristiques récurrentes dans l'histoire politique de nombreux pays du continent, avec des conséquences significatives sur la gouvernance, la stabilité et le développement. Il est bien souvent lié à des changements politiques, sociaux et économiques. Ces changements, la plupart du temps, reflètent les luttes de pouvoir, les frustrations populaires face à la corruption et même à la mauvaise gouvernance, sans oublier les défis sécuritaires actuels toujours grandissants. Tout ceci s'inscrit dans le contexte d'une lutte d'influence plus large de l'Occident en Afrique où, selon les interprétations, à tort ou à raison, la montée du « sentiment anti-français » laisse la porte ouverte à d'autres puissances. Les inquiétudes soulevées par la vague de

coups d'État ne s'arrêtent pas aux questions de la stabilité ou de l'état de la démocratie dans les pays les ayant subis : ils expriment une question selon laquelle le continent africain a entamé sa période de mutations socio-politiques et économiques. C'est une problématique qui sous-tend légalité et légitimité, toutes deux constituant l'arcane d'une expression dont l'évolution peut amener à une diversification de sens. Bien entendu, les sens coexistent plus qu'ils ne se sont remplacés et posent la question de comprendre quand, comment et pourquoi le concept « coup d'État » semble connaître une évolution sémantique.

Mots-clés : Coup d'État, militaire, mutation sociale, démocratie, constitution

Abstract

The putsch in Africa has recurring features in the political history of many countries on the continent, with significant consequences for governance, stability and development. It is often linked to political, social and economic changes. These changes, most of the time, reflect power struggles, popular frustrations with corruption and even bad governance, not to mention the ever-increasing current security challenges. All this fits into the context of a broader struggle for influence by the West in Africa where, depending on interpretations, rightly or wrongly, the rise of “anti-French sentiment” leaves the door open to other powers. The concerns raised by the wave of coups d'état do not stop at questions of stability or the state of democracy in the countries which suffered them: they express a question according to which the African continent has begun its period of socio-political and economic changes. It is a problem which underlies legality and legitimacy, both constituting the arcana of an expression whose evolution can lead to a diversification of meaning. Of course, the meanings coexist more than they replace each other and raise the question of understanding when, how and why the concept “coup d'état” seems to undergo a semantic evolution.

Keywords: Putsch, military, social change, democracy, constitution

Introduction

S'il est un concept, en ces dernières années, dont le continent africain a présidé à l'évolution et à la théorisation, c'est bien le « coup d'État ». Son emploi multiple et multiforme par les acteurs sociaux en atteste la polysémie, fortement dépendante des conditions de son contexte et des transformations qui l'affectent. C'est une situation qui évolue avec les données de la société et se reconfigure régulièrement. Parfois il aboutit à une diversité hétéroclite d'événements qui ne facilite guère l'émergence d'une conceptualisation précise. C'est un rapport à la légalité et à la légitimité constituant l'élément archétypal d'un concept dont l'évolution amène à une diversification de sens. Ces sens coexistent plus qu'ils ne se remplacent et posent la question de comprendre les raisons de son évolution.

Débats et controverse tournent surtout autour d'un problème de définition de valeur à la fois socio-politique et économique du coup d'État, reproduisant dans un contexte flou les vieilles diatribes langagières entre hommes de droit, de communication, et de politique de tous bords confondus. En effet, si d'aucuns estiment que le coup d'État se présente comme une logique ancrée dans une société assoiffée de pouvoir, il est considéré par d'autres comme un réveil pour le changement. Une question d'ordre heuristique, dès lors, se pose : quelle est la configuration du concept « coup d'État » en Afrique de nos jours ? Par rapport à cette interrogation une hypothèse est formulée : le concept coup d'État subit une évolution sémantique dans un contexte de mutation sociale. Cette contribution a pour objectif de comprendre la portée de la configuration du coup d'État dans un contexte de mutation sociale.

L'étude s'articule autour de trois axes, à savoir un cadre théorique, un compte rendu de la collecte des données, et une analyse assortie d'une discussion et recommandation.

1. Approche méthodologique

Cette approche est constituée d'une population cible et d'une clarification conceptuelle.

1.1. Population cible et technique de collecte

La méthode utilisée pour cette étude est inductive : elle part de la collecte des données à travers des récits de vie, obtenus du 18 au 30 en Janvier 2024 à Bamako (Mali), du 02 au 08 Février 2024 à Ouagadougou, et du 09 au 16 Février 2024 à Bobo-Dioulasso (Burkina Faso). Outre le recours aux récits

de vie pour obtenir des informations plus ou moins fiables, la revue de la documentation écrite a été la technique principale, ayant permis de brasser les questions, les débats, les certitudes, les doutes, les points forts, les zones d'ignorance de la problématique en étude. L'analyse des données collectées est faite au moyen du modèle de l'interactionnisme symbolique de H. Blumer (1969). Ce modèle est utilisé pour cerner l'interaction et la systémique de la violence dans les segments sociaux. Trois principes permettent de mettre en lumière la réalité étudiée. Primo, les acteurs politiques agissent à l'égard des situations en fonction du sens qu'ils attribuent à ces situations. Secundo, ce sens dérive de l'interaction sociale que chaque acteur a avec les autres. Tertio, ce sens est manipulé dans un processus interprétatif utilisé par la personne pour interagir avec d'autres situations rencontrées.

1.2. Clarification conceptuelle

Il est utile de clarifier le concept coup d'État afin de mieux appréhender sa pertinence, et explorer sa visibilité dans la société. Ce qui permettra par la suite de dresser l'inventaire des points de lumière et d'ombre pouvant faire l'objet d'analyse et de discussion dans le contexte africain.

1.2.1. Concept coup d'État

Le concept « Coup » provient du latin *colpus* signifiant coup de poing. Étymologiquement, le coup exprime des caractères de rapidité, de surprise et de choc brusque, ou parfois brutal, susceptible d'occasionner une douleur physique et/ou morale. L'État en tant que titulaire du pouvoir s'annonce donc ici comme étant à la fois l'acteur, le cadre de l'action et l'objectif de celle-ci. Issu du latin *status* (le fait d'être debout), le mot « État » est utilisé dans un sens politique. Dans le coup d'État donc, le dernier terme désigne ainsi l'appartenance de celui qui accomplit le coup (O. Bloch et W. von Wartburg, 1989).

Le rapport à la violence mène au rôle des forces de sécurité (police et armée), dans la mesure où le coup d'État ne peut éluder leur participation (active ou passive) l'acte violent d'une partie des pouvoirs publics contre l'autre. Ainsi, F. Furet et M. Ozouf (2017, p.64) précisent qu'un coup d'État est « considéré comme un renversement brutal du pouvoir et de ses orientations, sans vote populaire préalable, et avec un soutien militaire », nécessitant une préparation, un plan politique prémédité, la recherche d'appuis en marge des institutions officielles. Par sa dérogation au droit positif, ce coup

constitue un « résidu irréductible de non-droit qui accompagne l'art de gouverner quand la nécessité l'exige » et va donc légitimer le recours au coup d'État (Y.-Ch. Zarka, 1996, p. 531).

Un coup d'État manifeste un moment de rupture de l'ordre constitutionnel. La transition démocratique qui en découle, en principe, constitue un moment de changement et d'ouverture (R. Ciavolella, M. Fresia, 2009, p.7). Mais tous les coups n'ont pas les mêmes caractéristiques, chacun ayant sa spécificité fondamentale. Celle-ci rend ainsi, une fois encore, le coup d'État polysémique et complexe. Un coup d'État peut prendre différentes formes, allant d'une prise de pouvoir militaire directe à des renversements plus subtils impliquant des manipulations politiques et des pressions institutionnelles (J. Dumont, 1963). Nous nous intéressons à trois spécificités : coups d'État militaire, constitutionnel, et rectificatif.

1.2.2. Coups d'État militaire

Le concept du coup d'État militaire se réfère à un renversement du gouvernement en place par un groupe militaire. Cela se dénomme ainsi lorsqu'une branche de l'armée utilise la force ou la coercition pour prendre le contrôle du pouvoir politique d'un pays, souvent en violant les lois et les procédures constitutionnelles établies (J. M. Balancie, A. de la Grange, 2005, p.165). La motivation sous-jacente peut varier, allant de la volonté d'instauration d'un nouveau régime politique à la frustration face à une mauvaise gouvernance provoquant une crise de concertation sociale (J.-P. Daloz, 1999).

Il est généralement considéré comme un renversement inconstitutionnel du gouvernement en place, souvent réalisé par la prise de contrôle du pouvoir exécutif, législatif ou judiciaire par des forces militaires (G. Naudé, 1989). Dans cette logique, ses actions sont souvent condamnées par la communauté internationale et peuvent entraîner des sanctions et des conséquences diplomatiques pour le pays concerné.

1.2.3. Coup d'État constitutionnel

Derrière la vague de coups d'État qui frappent l'Afrique, la nouvelle logique qui s'installe est celle du prolongement du mandat que d'aucuns qualifient de « coup d'État constitutionnel ». Par coup d'État constitutionnel, on parle de ces présidents qui, pour briguer d'autres mandats, procèdent par une manœuvre de modification de la constitution (I. Madior Fall, 2011). Le maintien des anciennes logiques

de commandement, combiné à un autoritarisme renouvelé et à un accaparement des ressources étatiques, met à mal les principes et valeurs démocratiques tout comme l'adhésion à l'idée de démocratie.

1.2.4. Coup « rectificatif »

Le coup ou le mouvement dit « rectificatif » est la nouvelle appellation de la dernière prise de pouvoir par l'armée malienne le 05 Mai 2021. Le Gouvernement (et non point la Junte militaire) n'évoque pas le coup d'État ; il ne mentionne pas une mise en garde comme il est de coutume de le faire dans des circonstances similaires (O. Bloch, W. Von Wartburg, 1989). Ce qu'il faut comprendre c'est que ce coup, au-delà d'une logique strictement militaire, est avant tout un mouvement mené par un système politico-militaire qui a réussi à se maintenir au pouvoir en dépit de l'ordre constitutionnel.

Dans ce cadre, ce coup d'État ou coup rectificatif, selon que l'on approuve ou non, se trouve élevé, symboliquement, au rang des décisions compréhensibles pour les problèmes que traverse le pays. Le Conseil National de la Transition (CNT), en remplacement de l'Assemblée Nationale, devient ainsi une sorte de gardien de la patrie. L'armée apparaît dès lors comme la meilleure échappatoire contre l'émiettement déconcertant d'une société qui semble essoufflée et divisée par des fractures identitaires, des clivages statutaires et des compétitions tribales. Le Gouvernement rectificatif met en avant, outre l'invasion imminente du terrorisme au Sahel, la mauvaise gouvernance. Ce qui est urgent est moins la fin de la période de transition que la lutte et la victoire contre l'ennemi commun : le terrorisme, support de domination des forces étrangères (E. Lewis, R. Slitine, 2016). Quels que soient les critères adoptés, l'appréciation d'un coup d'État n'est pas aussi simple que l'on croit dans certaines déclarations souvent simplistes. Il est donc utile de faire une petite évaluation des travaux sur la thématique.

1.3. État de la question

La théorisation du concept coup d'État résulte d'une nette complexité tangible compte tenu de sa diversité sémantique comme en témoignent beaucoup de travaux. Les théories sont à la fois convergentes et divergentes autour d'une question épistémologique : qui peut ou doit le faire ? Pourquoi ? Comment et à quelle condition il faudrait le faire ? Par rapport à cette démarche épistémologique, R. Nigro (2013, p.74) précise que « le passage à une conception du coup d'État comme acte illégitime introduit toujours la discussion sur l'usurpation et la rébellion ».

Pour bon nombre de théoriciens, quand il s'agit de la gestion de la politique publique, des abus pourraient en résulter, et vont s'efforcer de borner le périmètre de l'intérêt public. Ainsi, pour E. Cherrier (2022, p. 47), le coup d'État ressort d'une rationalité de l'action politique indépendante du droit ou de la morale, mais tournée vers une utilité publique aussi appelée intérêt général, bien public, salut public ou bien commun. Et le même E. Cherrier (2022, p.78) conclut : « Le jour même où, par un étrange abus d'interprétation ou par suite d'un accident politique, c'est le contraire qui se produit, la plus vulgaire sagesse montre qu'il faut violer la loi ». Ce serait donc un devoir même du souverain, en vertu d'une éthique de responsabilité, que de recourir au coup d'État. En ce sens, G. Naudé (1989, p. 128) affirme que « l'abandon de l'utilité publique est contre la nature ».

Toutefois, la qualité du commanditaire de l'acte fait varier la qualification de celui-ci, selon qu'il s'agit d'un homme de pouvoir ou d'un tiers. Ceci impliquerait que la démarche par laquelle une armée s'empare du pouvoir, avec ou sans la mesure prise pour le changer, en dehors des conditions prévues par la loi, n'est plus présumé conforme à un bien public défini selon l'idéal démocratique. Pourtant, des définitions intègrent cette illégitimité de principe : outre l'évidente subjectivité de la légitimité, l'importance donnée au caractère illégal obère désormais tout référencement à un but d'intérêt général susceptible de nourrir sa légitimité.

De tous ces débats, il faut retenir un point de convergence qui demeure un révélateur utile de nos jours : il est impératif que le coup d'État soit utile. Mais évaluer objectivement son utilité n'est possible qu'a posteriori. Il est ainsi admissible lorsqu'il faut casser ou réduire des droits et privilèges de certains sujets, préjudiciables à l'autorité du gouvernant. C'est pourquoi G. Naudé (1989, p. 140-141) ajoute qu'un coup d'État peut aussi servir à établir une loi notable, un règlement ou un arrêt de conséquence. De même, P. Charron et G. Naudé (1989, p.180) estiment que le coup d'État peut viser à « rogner les ailes et raccourcir les moyens de quelqu'un » qui s'élève au point de pouvoir menacer l'État et le souverain, et que les voies ordinaires ne permettent pas de juguler.

2. Résultats de la collecte des données

Si l'on ne peut nier l'importance des coups d'État pour les pays africains et leurs citoyens, il est également nécessaire d'examiner de manière globale les façons plus nuancées et quotidiennes dont les armées sont engagées dans la politique. Cela peut aider à mieux situer les coups d'État récents et à anticiper leurs effets à long terme et à grande échelle dans toute l'Afrique. Dans ce cas, les

problématiques de stabilité et de sécurité semblent primer dans les collectes, notamment dans des contextes d'augmentation et d'évolution du terrorisme.

2.1. Par rapport à l'urgence du moment

Dans le contexte actuel, confronté aux défis sécuritaires dans certains pays, comme le Mali et le Burkina, les acteurs sociaux s'accordent à affirmer que les militaires peuvent jouer un rôle de premier plan et qu'ils disposent des compétences et capacités pouvant sécuriser leur pays. Pour les acteurs sociaux, en nombre et rangs confondus, les priorités doivent désormais s'orienter plus vers des processus de gestion de la politique publique. Pourquoi ? Parce qu'aujourd'hui,

- *le pouvoir civil fait la démonstration de son incapacité à répondre aux attentes des populations ;*
- *le militaire est aujourd'hui vu comme celui qui vient remettre de l'ordre dans la conduite du pays.*

Et c'est souvent l'un des arguments que les auteurs des coups brandissent pour légitimer leurs actions. Mais il faut certains préalables telles que la performance économique, la volonté d'accomplir une reddition de comptes, et le respect de la constitution en ce qui concerne la limitation des mandats. Dans ce cas il faut éviter que la grogne sociale, essentiellement traduite par des manifestations, se révèle comme un signal qui ne doit pas se heurter à des degrés divers de répression. Tout ceci montre que « l'alternance entre coups d'État et démocratisation invite à réfléchir, non seulement sur les éléments de rupture, mais également sur les continuités de dynamiques politiques de longue ou de moyenne durée » (R. Ciavolella, M. Fresia, 2009, p. 6). On peut donc dire que les coups d'État de ces dernières années prouvent que les efforts nécessaires pour ancrer de véritables systèmes démocratiques dans les pays de l'Afrique de l'Ouest ne peuvent pas se régler rapidement, mais qu'ils nécessitent une approche qui va au-delà de normes à court terme.

2.2. Par rapport à ses ancrages sociolinguistiques

Les coups d'État en Afrique ont des enracinements sociolinguistiques importants. Les changements politiques peuvent influencer la dimension linguistique, avec l'usage d'une forme de rhétorique qui tend à opposer l'autochtonie à l'allochtonie. Le but est de rallier à la cause des gouvernants la population dans son ensemble. La rhétorique varie selon la finalité et le contexte.

2.2.1. Rhétorique d'un patriotisme affiché

Au cœur du coup d'État un sursaut patriotique ne peut être évité, pour la raison que le leader militaire a toujours un plan stratégique pour donner une marque innovée en vue du changement positif. La rhétorique consiste à faire des discours dont le contenu spécifique confère à la société globale son identité et sa personnalité, placées sous le signe contradictoire de la continuité et discontinuité. Le passé y reste présent et vivace dans la mémoire collective et dans le paysage politique. Le leader charismatique entend agir par le moyen des communications sociales. Les résultats attendus sont sans doute relatifs à comment faire asseoir certains mécanismes indispensables au bon fonctionnement du nouveau pouvoir. C'est dans cette logique qu'il importe de nos jours de placer l'examen du rapport des coups d'État dans une Afrique en quête de mutations.

En effet, les coups d'Etat qui, souvent, véhiculent des discours patriotiques peuvent refléter des dynamiques sociales complexes liées aux changements politiques. Par exemple, au Burina Faso, les fameux discours, dans lesquels Thomas Sankara appela les Burkinabè à fédérer leurs énergies, refont surface avec le président de la Transition du Burkina Faso, Ibrahim Traoré qui en prolonge :

- *la patrie ou la mort nous vaincrons* (Thomas Sankara) ;
- *l'esclave qui n'est pas capable d'assumer sa révolte ne mérite pas que l'on s'apitoie sur son sort. Cet esclave répondra seul de son malheur s'il se fait des illusions sur la condescendance suspecte d'un maître qui prétend l'affranchir* (Thomas Sankara);
- *soyons solidaires, soutenons-nous. Que vous soyez Burkinabè de l'extérieur ou de l'intérieur, chacun a sa contribution pour que ce pays sorte de là où il est* (Ibrahim Traoré) ;
- *Le Burkina a des hommes capables, le Burkina a des combattants et nous pouvons nous en sortir* (Ibrahim Traoré) ;
- *Nous pouvons gagner cette bataille, nous pouvons gagner cette guerre. Je suis convaincu et je le dis, nous avons des combattants et nous le pouvons* (Ibrahim Traoré).

De la sorte, associer menace terroriste et responsabilité *ad extra* est une rhétorique fréquente du phénomène « coup d'État » qui n'est pas sans relation avec l'élaboration d'un discours sur l'autochtonie (A. Cutolo, P. Geschiere, 2008 ; M. Fresia, 2009). De fait, les discours au contenu d'autochtonie

réapparaissent aujourd'hui sur fond de pression identitaire et des rapports sociaux. La problématique identitaire rappelle à quel point le débat actuel sur le rapport entre puissances étrangères et terrorisme est vivace et irritant pour les acteurs sociaux.

2.2.2. Rhétorique d'un système rédempteur

La gestion des coups d'État consiste aussi à faire usage d'une forme de rhétorique dont l'objectif principal et exclusif est de légitimer un gouvernement militaire. Pour quelle cause ? Il s'agit de convaincre les masses populaires, et même l'opinion internationale, que les coups d'État, assortis d'une transition démocratique particulière (puisque'il n'y a pas question de deadline), ont une fonction du salut. Dès lors, le contenu de l'argumentaire rhétorique s'annonce aisément :

- *les coups entendent « expier » les maux du régime déchu ;*
- *les nouveaux changements qui se présentent veulent apporter des solutions exceptionnelles pour redresser une situation qui, partant de bases positives, aurait, à un certain moment, dévié de son bon chemin.*

Dans cette logique, classiquement, le *leitmotiv* de tout nouveau chef d'État (militaire) consisterait à accuser le gouvernant précédent de corruption, de gabegie, de léthargie ou d'incapacité à assurer la sécurité du pays. Faisant ainsi, on peut penser qu'il se propose d'extirper tout fléau qui empêcherait le pays de décoller économiquement, d'accéder à une plus juste répartition des richesses. Ce qui laisse entendre, à en croire R. Ciavolella et M. Fresia (2009, p.9) que « les élites militaires s'emparent du pouvoir, car l'élite politique l'y entraîne par son incurie ou par sa volonté de s'emparer des rentes étatiques ». Ce qui permettrait de rêver qu'une époque est révolue.

La rhétorique porte effet quand la minorité bouillante contamine la majorité silencieuse. Le peuple, dans son ensemble, n'accepte plus le cercle vicieux dans lequel le gouvernement précédent a placé le pays. Leurs partisans ont volé le pays et l'ont corrompu mais,

- ✓ *leurs scénarios sont désormais connus et le peuple est parfaitement au courant de leurs véritables desseins et de leurs réelles intentions ;*
- ✓ *leur mise en accusation, présentée comme une force obscure et invisible, ne peut être que bien accueillie par une opinion publique critique et accablée par une corruption généralisée.*

Il s'agit là d'un recours au répertoire connu de la rhétorique politique africaine, utilisée pour justifier son plan d'action. Concrètement, on prétend vouloir sauvegarder les acquis démocratiques en accusant les autres d'avoir violé les dispositions de la Constitution, de n'avoir rien fait contre une crise socio-économique d'une extrême gravité marquée en particulier par un délestage intempestif et récurrent. C'est donc la déclaration d'une situation d'urgence pour redresser la démocratie et lutter contre la pauvreté et la corruption.

Les mécanismes rhétoriques et pratiques représentent ainsi un langage commun de la stratégie qui unit l'élite et le peuple : la première se présentant comme potentiel sauveur, et le deuxième se montrant adhérent aux nouveaux principes. Cependant, l'existence de ce champ de grandes promesses et projections, largement partagée, n'empêche pas de faire une distinction fondamentale entre les significations morales et politiques de la rhétorique et la mise en pratique des idéaux : là où le discours politique représente un mode de gouvernement pour les uns, il constitue une simple tactique quotidienne du jeu politique pour les autres. C'est alors une question de sens, d'interprétation ou de pertinence.

2.3. Par rapport à la posture des instances régionales

Le constat est le même partout dans ces pays du Sahel :

- ✚ *certains rapports établis par les systèmes d'alerte précoce, d'une part, et d'autre part, les organisations de la société civile permettent d'identifier les défaillances de la gouvernance.*
- ✚ *les instances régionales (Union africaine, et Communauté économique des États d'Afrique de l'Ouest) sont portées à sanctionner les coups d'Etat dans le but de les contraindre à quitter le pouvoir.*
- ✚ *la réponse des grands décideurs ressemble davantage à une prime aux présidents déchus, alors qu'élus démocratiquement.*

De là, certaines observations s'avèrent utiles. À défaut d'un engagement politique en faveur de la prévention de conflits, les instances régionales semblent tourner progressivement dos à une logique préventive pour s'orienter vers une logique strictement réactive. Il est plus facile de condamner un coup d'État que d'avoir le courage politique d'en traiter les causes profondes dans l'espace et le temps. Dans cette logique, on peut dire que toute focalisation sur les élections ne peut que produire une conception

simpliste des crises de gouvernance. Il y a dans ce cas une crise de concertation sociale. Et par conséquent, les pressions régionale et internationale, pour la tenue d'élections hâtives, afin de revenir au fameux et prétendu ordre constitutionnel, suscitent de scabreux problèmes, en particulier lorsque les constitutions des pays en questions sont également sujettes à la controverse.

3. Analyse et discussion

Dans le contexte actuel en Afrique de l'Ouest, les coups d'État se présentent comme une des formes les plus manifestes d'action politique, en cas d'impasse latente ou déclarée. Depuis 2020, les multiples et multiformes coups d'État ne s'opèrent pas de la même manière, ils démontrent une évolution du point de vue sémantique. Ils s'inscrivent dans un contexte de mutation de la société, assoiffée, à raison, de changement dynamique.

3.1. Il y a une évolution sémantique

Les coups d'Etats qui se succèdent aujourd'hui en Afrique ont connu une évolution sémantique. Leur fréquence est très variable avec des vagues ponctuelles liées à la gouvernance. On pense que les dirigeants ont échoué, parce qu'ils n'ont pas su honorer leurs promesses, à instaurer la démocratie et à satisfaire les aspirations socio-économiques de leurs populations (M. Agulhon, 1997). Les causes de cette évolution, de même que les éléments qui les déclenchent, leurs protagonistes et leurs conséquences éventuelles, varient considérablement d'un pays à l'autre. Chaque nouvelle recrudescence donne généralement lieu à un renforcement de réponses. Mais les motivations de leurs auteurs changent. Si certains sont préoccupés par les reculs démocratiques à ajuster, d'autres par contre s'acharnent sur la manipulation des constitutions en vue de prolonger les mandats, par les résultats électoraux frauduleux, par la détérioration de la sécurité et par la montée d'un sentiment anticolonialiste (E. Cherrier, 2022, p. 37-39).

Depuis Juin 2021, le coup d'Etat au Mali change de nom, il est dit plutôt « mouvement rectificatif ». Celui-ci repose sur un cahier de route très complexe. D'abord, le mouvement veut se passer sans effusion de sang et est adulé par les couches sociales, contrairement aux coups d'Etat militaires. Ensuite, il faut chercher à endiguer la montée des groupes terroristes et des conflits communautaires, et sauver le pays du chaos, réunissant toutes les forces vives autour de concertations nationales. Enfin, le mouvement puise dans le mécontentement profond des populations vis-à-vis d'une gouvernance incapable de répondre aux

besoins sociaux, économiques et sécuritaires. Il a plus de connexions avec leurs concitoyens que les gouvernants déçus pourtant élus.

C'est un phénomène, s'il faut l'appeler ainsi, qui n'est pas particulièrement nouveau, même s'il se manifeste différemment. Un coup d'État, c'est un changement de pouvoir inconstitutionnel par la violence ou la menace et mené par un petit groupe, contrairement à une révolution qui est le fait d'un large groupe (R. Ciavolella, M. Fresia, 2009, p. 5-23.). Au fil du temps, le terme "coup d'État" a évolué pour devenir plus nuancé et prendre en compte les spécificités des contextes politiques africains. De la sorte, les leaders de ce pays utilisent l'expression « mouvement rectificatif » pour décrire le coup d'État en fonction du contexte et de la perspective. L'évolution sémantique de coup d'État exprime une mutation sociale au fil du temps, reflétant les évolutions politiques, économiques et culturelles au sein des sociétés (J. Dumont, 1963). Traditionnellement associé à des actions militaires visant à renverser un gouvernement en place, le concept coup d'État a évolué pour intégrer des éléments sociaux plus complexes.

3.2. Question de mutation sociale

Les coups d'État en Afrique, surtout dans la région ouest-africaine, traduisent une mutation sociale. La particularité est que les forces de changement opérant au sein du système socio-politique deviennent créatrices de contradictions qui s'accroissent à mesure que leur action se développe, de contradictions que l'on pourrait dire dynamiques (G. Balandier, 2004, p.75-81). La mutation, dans le cas de figure, a pour corrélats les langages de rupture, qu'ils soient révolutionnaires (en exprimant le changement par la violence) ou « messianiques » (en projetant dans le temps futur) ou même techniques/technocratiques (en signalant celles qui sont porteuses d'espoir parmi les configurations potentielles). Les discours nouveaux sont, pour une part, façonnés dans les moules nouveaux, à tel point qu'on peut nier l'existence d'un langage révolutionnaire spécifique (M. McLuhan, 1969). Ces discours donnent, à l'inverse, la possibilité de masquer toute réalité qui les contredit, celle qui résulte des mutations illusives, mais aussi des révolutions trop bien établies.

Le terme mutation s'inscrit ainsi dans un champ sémantique élargi où se situent des termes en quelque manière parents tels que changement, évolution, révolution, développement, modernisation, etc. Tous ces mots servent à exprimer les différences qui apparaissent par rapport à la stricte répétition des

formes des politiques sociales. Certains mots soulignent la persistance d'une identité fondamentale malgré les modifications apparentes, d'autres expriment la rupture (R. Ciavolella, M. Fresia, 2009, p.5).

La mutation sociale, par rapport aux coups d'État en Afrique, témoigne d'une dynamique en constante évolution entre les acteurs politiques traditionnels et une nouvelle génération d'élites. La caractéristique fondamentale de cette mutation sociale réside dans la recherche d'une gouvernance plus équitable et représentative, marquée par la participation citoyenne et la responsabilité politique. Néanmoins, cette transition vers la refondation nécessite une réflexion approfondie sur les mécanismes de changement, les valeurs sous-jacentes et les défis inhérents à la construction de sociétés plus justes et démocratiques. Bien attendu, les grandes périodes de transformation, selon G. Balandier, (2004, pp.34-35) sont celles durant lesquelles la créativité s'accroît ; l'utopie tente de se réaliser et l'imaginaire social se charge de configurations nouvelles.

Dans tous les cas, chez la nouvelle élite, représentée par l'armée, il apparaît une volonté d'anticiper de l'expérience actuelle sur l'expérience à venir. Une continuité de gouvernants n'implique pas forcément une invariabilité des modes de gouvernement qui restent susceptibles de changer en fonction des transformations institutionnelles, des relations géopolitiques ou d'autres facteurs. La continuité de nos jours, à en croire F. Bayart (2000, p. 217-267), en terme d'« extraversion » du pouvoir, est néanmoins à la base d'une forte et stable connexion entre l'élite militaire et la population dans son ensemble. C'est pourquoi l'appareil politique apparaît essentiellement comme l'instrument permettant de tenir les choses en état, de lutter contre l'entropie qui menace le système social (G. Balandier, 1969, p.18-19).

Dès lors, le nouveau pouvoir en place peut seulement admettre les modifications qui assurent le maintien de l'ordre dont il est le gardien. Il essaie surtout de faire surgir des dynamiques internes,

jusqu'à refoulées et tenues en réserve de l'histoire par la faute d'une oligarchie corrompue. La dynamique interne devient ainsi le véritable moteur de la transformation politique. Mais, le système de relations extérieures auquel la société est soumise ne fait que constituer des conditions donnant au changement un aspect particulier, sans pouvoir l'infléchir profondément et encore moins le déterminer (G. Balandier, 2004, p.27-28).

Toutefois, les défis majeurs demeurent : il faut rechercher certains déterminants de la mutation. D'abord, on doit admettre avant tout que certains déterminants peuvent se conjindre selon des formules différentes.

3.3. Recommandations

La plupart des acteurs sociaux des Etats membres de la CEDEAO exigent qu'il est temps qu'elle devienne, par vocation et principe, une organisation pour les peuples. Tant que ses mécanismes de prévention et de gestion des crises s'élaborent sans le peuple, malgré le peuple, et souvent même contre le peuple, elle aura, de plus en plus, du mal à prendre des décisions applicables de façon effective et crédible sur le terrain.

Pour réussir sa mission, c'est-à-dire, devenir un creuset de stabilité pour une bonne gouvernance démocratique, elle doit éviter des écueils inutiles entre les Etats et les hautes instances de décision. Parce que, pour que les principes démocratiques régionaux, et même continentaux, produisent les résultats escomptés, des débats francs et à tous les niveaux sont nécessaires. Il faudrait s'attaquer de façon pragmatique aux questions liées à la gouvernance. Parmi les paliers fondamentaux, il y a, semble-t-il, la question de la limitation des mandats. Ce débat polarise l'arène politique et empêche que des sujets de fond, comme le développement, soient débattus lors des campagnes électorales.

De nombreux analystes estiment que selon ce constat : pendant que l'exercice de troisièmes mandats alimente les crises et décrédibilise la classe politique africaine (J.-P. Daloz, 1999 ; M. Fall, 2011), l'incapacité de la CEDEAO à empêcher ces troisièmes mandats contribue grandement à sa perte de confiance aujourd'hui aux yeux de plusieurs Etats et leurs citoyens (AfricaNews, 2021).

Par ailleurs, les séries d'attaques au Sahel, auxquelles s'ajoute une contestation croissante contre la présence militaire étrangère dans cette zone, ont brisé la confiance entre la population et les décideurs politiques. Si on retient que ces populations ont besoin d'être en sécurité, alors la CEDEAO doit sortir du registre de sanctions systématiques et prioriser des cadres de prévention efficaces pour éviter la crise liée à l'inertie des gouvernants aux poches bourrées de fortunes. Explicitement, elle doit avant tout se positionner comme une alternative crédible pour les populations, une sorte d'avant-garde des dérives politiques comme le troisième mandat, ou encore pour penser la sécurité et le développement, et l'intégration.

Pour jouer un rôle sur la stabilité politique à long terme, les organisations régionales doivent également favoriser les débats sur des enjeux sociaux à travers des plans stratégiques de développement et de réponses à la crise émergente (J.-P. Daloz, 1999). Il importe de maintenir un climat favorable à un dialogue autour d'un terrain d'entente plutôt que de persister dans des sanctions hâtives qui pourraient accélérer cette rupture de confiance.

Conclusion

L'analyse du coup d'État met en lumière les défis complexes auxquels sont confrontés les pays africains en matière de gouvernance politique, de stabilité, de sécurité, d'intégration pour le développement. En récapitulant les principaux axes abordés dans cette analyse, nous avons rappelé que les coups d'État représentent un défi majeur pour la gouvernance politique en Afrique.

De nos jours, si le coup d'État est en décalage avec une démocratie représentative fondée sur le respect de la constitution, il semble contraire dans bon nombre de pays dans lesquels le pouvoir politique se prend ou se quitte à la suite d'élection aux procédures codifiées et biaisées. Le coup d'État devient fréquent, toléré et même accepté dans le vocabulaire des acteurs sociaux. Une raison principale explique cette nouvelle posture pour désigner un acte toujours jugé illégitime, mais reçu par la masse populaire : il s'agit d'une problématique de mutation sociale. Celle-ci exige une refondation de la gestion des politiques publiques. En cela, qui dit mutation insinue un nécessaire changement, c'est-à-dire une discontinuité dans la continuité. Il faut enfin donner la parole à la nouvelle génération qui a tant de choses à dire, et est restée léthargique pendant longtemps. Un appel est donc lancé à une action concertée de la part des gouvernements africains, de la communauté internationale, des organisations régionales et de la société civile pour travailler ensemble à la réalisation des objectifs communs.

En unissant les efforts et en adoptant une approche holistique et inclusive, les pays africains sont capables de surmonter les défis des coups d'État, et construire un avenir meilleur pour tous les Africains. Pour prévenir et résoudre les crises politiques et les conflits en Afrique, plusieurs stratégies doivent être envisagées. Il est crucial d'investir dans le renforcement des institutions démocratiques, notamment en garantissant des élections libres et équitables, en promouvant la transparence et la responsabilité gouvernementale. Autrement dit, il faut renforcer les mécanismes pour empêcher les modifications fantaisistes de la constitution en vue des mandats indéterminés.

Références bibliographiques

AGULHON Maurice, 1997, *Coup d'État et République*, Paris, Presses de Sciences-Po.

BALANCIE Jean Marc et GRANGE (de la) Arnaud, 2005, *Les nouveaux modes rebelles. Conflits, terrorismes et contestations*, Paris, Michalon.

- BALANGIER Georges, 1969, *Anthropologie*, Paris, Presses Universitaires de France.
- BLOCH Oscar et Wartburg (Von) Walter, 1989, *Dictionnaire étymologique de la langue française*, Paris, PUF.
- CHERRIER Emmanuel, 2022, « Naissance d'une notion : le coup d'État », in *Revue Française d'Histoire des Idées Politiques*, 2, 56, p. 37-83.
- CIAVOLELLA Riccardo et FRESIA Marion, 2009, « Entre démocratisation et coups d'Etat. Hégémonie et subalternité en Mauritanie », in *Politique africaine*, 2, 114, p. 5-23.
- DALOZ Jean-Pascal (dir), 1999, *Le (non) renouvellement des élites en Afrique Subsaharienne*, Paris, CEAN.
- DUMONT Jean (dir.), 1963, *Les coups d'État*, Paris, Hachette.
- FURET François et OZOUF Mona, 2017, *Dictionnaire critique de la Révolution française*, Paris, Flammarion.
- LEWIS Elisa et Slitine Romain, 2016, *Le coup d'État citoyen : ces initiatives qui réinventent la démocratie*, Paris, La Découverte.
- MADIOR FALL Ismaila, 2011, *Les révisions constitutionnelles au Sénégal : Révisions consolidantes et révisions déconsolidantes de la démocratie sénégalaise*, Dakar, CREDILA.
- NAUDE Gabriel, 1989, *Considérations politiques sur les coups d'Etat*, Caen, ERA-CNRS.
- NIGRO Roberto, 2013, « Quelques considérations sur la fonction et la théorie du coup d'État », in *Rue Descartes*, 2013/1 (n°77), p. 69-81.